

2024/

**Décision 2024/48**

## Attribution de l'accord-cadre à bons de commande de services de transports collectifs pour les trajets des scolaires (lot n°1), culturels (lot n°2) et divers (lot n°3) pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

La présente consultation a pour objet l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande de service de transports culturels, scolaires et divers pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis. Il intervient pour renouveler l'accord-cadre précédent qui prendra fin au 31 décembre 2024.

La nouvelle consultation est lancée en procédure formalisée sous forme d'appel d'offres ouvert conformément à l'article L2124-2 et aux articles R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

Elle est allotie de la manière suivante :

- Lot n°1 : Transport Culturel – Montant minimum 20 000 € HT et Montant maximum 120.000 € HT ;
- Lot n°2 : Transport Piscine – Montant minimum 50 000 € HT et Montant maximum 250.000 € HT ;
- Lot n°3 : Transport Divers - Montant minimum 1 000 € HT et Montant maximum : 10.000 € HT.

La consultation a débuté le 25 octobre 2024. Les plis étaient à transmettre avant le 29 novembre 2024, 12h00.

Le 4 décembre 2024, la Commission d'Appel d'Offres a proposé le classement suivant :

- Lot n°1 :

N°	EI. 1	EI. 2
Raison sociale	PLACE MOBILITE CAMBRESIS	VOYAGES DUPAS ET LEBEDA
Note globale	100	55
Classement	1	2
Proposition de décision	retenue	rejetée

- Lot n°2 :

N°	EI. 1	EI. 2
Raison sociale	PLACE MOBILITE CAMBRESIS	VOYAGES DUPAS ET LEBEDA
Note globale	99,64	71,00
Classement	1	2
Proposition de décision	retenue	rejetée

- Lot n°3 :

N°	EI. 1	EI. 2
Raison sociale	PLACE MOBILITE CAMBRESIS	VOYAGES DUPAS ET LEBEDA
Note globale	100	70,50
Classement	1	2
Proposition de décision	retenue	rejetée

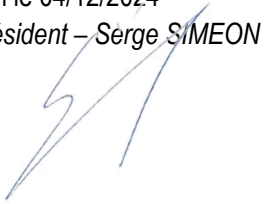


2024/

*Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,*

*En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,*

## DÉCIDE

- De suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres ;
- De rejeter les offres de la société DUPAS LEBEDA pour l'ensemble des lots ;
- D'attribuer l'ensemble des lots à la société PLACE MOBILITÉ, SIRET 326286663 00017, sise 750 RUE DE NOYELLES, CAMBRAI (59400).

<p><b>Acte certifié exécutoire</b> Transmission en Sous-Préfecture le 04/12/2024 Publication le 04/12/2024 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i></p> 	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 04/12/2024 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
--	--

### **IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



**Cadre réservé à l'administration**

Numéro de contrat : GC2024FourABPot  
Identité du candidat :  
Avance :  Non –  Oui de ..... %  
Retenue de garantie :  Non –  Oui de ..... %  
Caution bancaire :  Oui –  Non  
Périodicité des révisions : Annuelle  
Sous-traitants :

## **ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE PASSÉ PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF AUX TRANSPORTS SCOLAIRES, CULTURELS, ET DIVERS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS**

### **ACTE D'ENGAGEMENT**

- Service adjudicateur : Service culturel
- Procédure de passation : Accord-cadre passé en procédure formalisée sous forme d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique
- Nature : Service
- Forme : Accord-cadre à bons de commande conformément aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique
- Montant maximum global de l'accord-cadre : 380.000 € HT
- Allotissement : Lot n°1 : Transport Culturel - Montant maximum : 120.000 € HT / Lot n°2 : Transport Piscine - Montant maximum : 250.000 € HT / Lot n°3 : Transport Divers - Montant maximum : 10.000 € HT
- Date de réception des candidatures et des offres : 2 décembre 2024, 12h00
- Dates de début et durée de l'accord-cadre : 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour douze mois renouvelables trois fois tacitement ;
- Date de notification d'attribution de l'accord-cadre : ..... décembre 2024
- Lot(s) pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne : 1 – 2 – 3 (cochez les ou les cases choisies).
- Lot(s) attribué au candidat : 1 – 2 – 3 (à remplir par l'administration).

Adresse électronique active, régulièrement consultée et habilitée à recevoir les résultats de l'évaluation de sa candidature et de son offre : berengere.kulin @ place-mobilite-fr

Article 1 - Objet et étendue de la consultation .....	3
1-1. Objet de la consultation .....	3
1-2. Mode de passation .....	3
1-3. Forme de l'accord-cadre .....	3
1-4. Allotissement et montants de l'accord-cadre.....	3
1-5. Nomenclature communautaire .....	3
1-6. Durée de l'accord-cadre .....	3
1-7. Délais d'exécution .....	4
1-8. Délais de validité des offres .....	4
1-9. Modalité de règlement.....	4
1-10. Acheteur .....	4
1-10.1. Désignation de l'acheteur .....	4
1-10.2. Personne habilitée à signer le marché public .....	4
1-11. Comptable assignataire.....	4
Article 2 - Document de consultation des entreprises.....	5
2-1. Documents généraux .....	5
2-2. Documents particuliers.....	5
Article 3 - Engagement du candidat.....	6
3-1. Identification et engagement du candidat.....	6
3-1.1. Titulaire – Co-traitant 1 .....	6
3-1.2. Co-traitant 2 .....	6
3-1.3. Co-traitant 3 .....	6
3-2. Répartition des prestations (en cas de groupement) .....	7
3-3. Avance – Articles L2191-2 et L2191-3 du code de la commande publique .....	7
3-4. Retenue de garantie –Articles R2191-32 à R2191-35 du code de la commande publique.....	7
Article 4 - Offre de prix.....	8
4-1. Prix unitaires – Lots n°1 et 2 .....	8
4-2. Prix unitaires – Lot n°3 .....	8
4-3. Remise ou surcoût .....	8
Article 5 - Paiements.....	9
5-1. Contractant unique ou premier cotraitant .....	9
5-2. Deuxième cotraitant .....	9
5-3. Troisième cotraitant.....	9
Article 6 - Assurances .....	9
Article 7 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s).....	10
Article 8 - Décision de l'acheteur .....	10
Article 9 - Signature de l'acheteur.....	10

## **Article 1 - Objet et étendue de la consultation**

### **1-1. Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet la désignation d'un ou plusieurs prestataires pour transporter les usagers, les personnels, les élus de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, toutes personnes collaborant avec les services communautaires, les élèves des établissements scolaires du territoire, ainsi que leurs encadrants (enseignants, parents, responsables pédagogiques, etc.).

Le titulaire du lot n°1 assurera le transport des scolaires et de leurs encadrants au départ de leur établissement scolaire du territoire jusqu'au lieu de sorties culturelles intra-muros, dont la liste non-exhaustive figure dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Le titulaire du lot n°2 assurera le transport des scolaires et de leurs encadrants au départ de leur établissement scolaire du territoire jusqu'aux espaces nautiques intercommunaux de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, situés Rue Henri Barbusse à Caudry (59540) et 14 Avenue Simone Veil au Cateau-Cambrésis (59360).

Le titulaire du lot n°3 assurera le transport des élus, agents et toutes personnes collaborant avec les services communautaires à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

### **1-2. Mode de passation**

L'accord-cadre est passé en procédure formalisée sous forme d'appel d'offres ouvert conformément à l'article L2124-2 et aux articles R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique (CCP).

### **1-3. Forme de l'accord-cadre**

L'accord-cadre est à bons de commande conformément aux articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du CCP.

### **1-4. Allotissement et montants de l'accord-cadre**

L'accord-cadre est alloué comme suit :

- Lot n°1 : Transport Culturel – Montant minimum 20 000 € HT et Montant maximum 120.000 € HT ;
- Lot n°2 : Transport Piscine – Montant minimum 50 000 € HT et Montant maximum 250.000 € HT ;
- Lot n°3 : Transport Divers - Montant minimum 1 000 € HT et Montant maximum : 10.000 € HT.

### **1-5. Nomenclature communautaire**

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 60172000-4 Location d'autobus et d'autocars avec chauffeur.

### **1-6. Durée de l'accord-cadre**

L'accord-cadre sera conclu à compter du 1er janvier 2025 pour une durée de douze mois renouvelables trois fois tacitement. Le présent accord-cadre ne pourra être renouvelé au-delà du 31 décembre 2028.

## **1-7. Délais d'exécution**

---

Après notification du bon de commande, le(s) titulaire(s) disposera(ont) de cinq jours ouvrés pour organiser le déplacement aux lieux et heures fixés par toute personne préalablement habilitée par le représentant de l'acheteur.

## **1-8. Délais de validité des offres**

---

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **1-9. Modalité de règlement**

---

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures conformément du cahier des clauses administratives particulières :

[https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife\\_csm?id=aife\\_index](https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm?id=aife_index) SIRET : 200 030 633 00198

Numéro d'engagement : 2024Trans3

## **1-10. Acheteur**

---

### **1-10.1. Désignation de l'acheteur**

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CIS

☎ 03 27 75 84 79 ✉ [secretariat@caudresis-catesis.fr](mailto:secretariat@caudresis-catesis.fr) SIRET : 200 030 633 00198

### **1-10.2. Personne habilitée à signer le marché public**

Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, par la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire au Président.

## **1-11. Comptable assignataire**

---

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 CAUDRY

## Article 2 - Document de consultation des entreprises

### 2-1. Documents généraux

Le présent accord-cadre est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS).

### 2-2. Documents particuliers

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- Le présent acte d'engagement (AE), référencé « 5-AE-2024Trans3 » ;
- L'offre financière comprenant les bordereaux de prix unitaire (BPU) de chaque lot à valeur contractuelle et les détails quantitatifs estimatifs (DQE) de chaque lot à valeur non contractuelle, référencée « 4-Prix-2024Trans3 » ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), référencé « 3-CCAP-2024Trans3 » ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), référencé « 3-CCTP-2024Trans3 » ;
- Le règlement de consultation (RC) et ses annexes, référencé « 2-RC-2024Trans3 » ;
- L'avis de marché (AM), référencé « 1-AM-2024Trans3 » ;

Le cas échéant, les questions posées par les candidats et réponses apportées par l'acheteur, référencées « 6-QR-2024Trans3 ».

## Article 3 - Engagement du candidat

### 3-1. Identification et engagement du candidat

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre constituant le document de consultation des entreprises et conformément à ses clauses et stipulations,

- o  Le signataire :
  - s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
  - engage la société ..... **PMCC** ..... sur la base de son offre ;
  - l'ensemble des membres du groupement conjoint/solaire s'engagent, sur la base de l'offre du groupement :

#### 3-1.1. Titulaire – Co-traitant 1

Nom commercial : ..... **PLACE MOBILITE CAUDRESIS CATESIS** .....

Dénomination sociale : ..... **PLACE MOBILITE CAUDRESIS CATESIS** .....

Numéro SIRET : ..... **850 890 971 000 11** .....

Adresse de l'établissement : ..... **750 rue de Noyelles** .....  
..... **59400 CAMBRAI** .....

Adresse électronique : ..... **berengere.hulin@place-mobilite.fr** .....

Numéros de téléphone : ..... **03 27 81 56 24** .....

Numéros de télécopie : .....

#### 3-1.2. Co-traitant 2

Nom commercial : .....

Dénomination sociale : .....

Numéro SIRET : .....

Adresse de l'établissement : .....

Adresse électronique : .....

Numéros de téléphone : .....

Numéros de télécopie : .....

#### 3-1.3. Co-traitant 3

Nom commercial : .....

Dénomination sociale : .....

Numéro SIRET : .....

Adresse de l'établissement : .....

Adresse électronique : .....

Numéros de téléphone : .....

Numéros de télécopie : .....



## ○ à exécuter :

- Le lot n°1 de l'accord-cadre ;
- Le lot n°2 de l'accord-cadre ;
- Le lot n°3 de l'accord-cadre.

**3-2. Répartition des prestations (en cas de groupement)**

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Part des prestations exécutées (%)
Co-traitant 1 :		
Co-traitant 2 :		
Co-traitant 3 :		

**3-3. Avance – Articles L2191-2 et L2191-3 du code de la commande publique**

Le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

**3-4. Retenue de garantie –Articles R2191-32 à R2191-35 du code de la commande publique**

L'acheteur renonce à l'application d'une retenue de garantie.

## Article 4 - Offre de prix

Pour chacun des lots, l'offre de prix est à compléter dans le(s) bordereau(x) de prix unitaires à compléter dans l'offre financière.

### 4-1. Prix unitaires – Lots n°1 et 2

Les prix unitaires indiqués au bordereau de prix unitaire (BPU) des lots 1 et 2 correspondent au prix forfaitaire d'un **Trajet aller et retour** d'un véhicule mis à disposition du titulaire avec chauffeur de l'école de départ vers l'une des destinations d'arrivée prédéfinies

### 4-2. Prix unitaires – Lot n°3

Les prix unitaires indiqués au lot n°3 correspondent aux prix de location d'un véhicule avec chauffeur selon leur capacité. Au prix unitaire de location d'un véhicule selon sa capacité, le titulaire facturera au pouvoir adjudicateur le nombre de kilomètres parcourus par le véhicule dès la prise en charge des passagers jusqu'à leur destination finale.

### 4-3. Remise ou surcoût

Le titulaire disposera de la possibilité d'appliquer des remises ou surcoûts préalablement définis dans le bordereau de prix unitaire de chaque lot conformément à l'article 4-2. du cahier des charges administratives particulières (CCAP).

Les remises ou surcoût seront appliquées :

- Soit par un prix unitaire augmentant ou diminuant le montant facturé ;
- Soit en pourcentage augmentant ou diminuant le montant facturé.

Le pouvoir adjudicateur autorise le candidat/titulaire à définir préalablement des objets de remise ou surcoût, en sus de ceux qu'il a préalablement défini.

En dehors des remises et surcoûts préalablement définis, le titulaire ne pourra facturer d'éléments supplémentaires.

## Article 5 - Paiements

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'accord-cadre en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon le bordereau des prix unitaires et les bons de commande.

### 5-1. Contractant unique ou premier cotraitant

Compte ouvert au nom de	PLACE MOBILITE CAUDRESIS CATEVIS		
Sous le numéro	000 20 25 1901	Clé RIB	53
Banque	CIC Valenciennes Entrep.	Code BIC	CMCIFRPP
Code Banque	30027	Code Guichet	17741

### 5-2. Deuxième cotraitant

Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro		Clé RIB	
Banque		Code BIC	
Code Banque		Code Guichet	

### 5-3. Troisième cotraitant


Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro		Clé RIB	
Banque		Code BIC	
Code Banque		Code Guichet	

## Article 6 - Assurances

Contractant unique ou premier cotraitant

Compagnie d'assurance	REUNIR ASSURANCE	N° de police	103 98 508804 - 60219
Deuxième cotraitant			
Compagnie d'assurance		N° de police	
Troisième cotraitant			
Compagnie d'assurance		N° de police	

### Article 7 - Signature de l'offre par le(s) candidat(s)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CUVELLIER CLEMENT DIRECTEUR D'UNITÉ	Caudry, le 25.11.24	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

### Article 8 - Décision de l'acheteur

- Le présent soumissionnaire :
  - est retenu :
    - Pour l'ensemble de l'accord-cadre ;
    - Le lot n°1 de l'accord-cadre ;
    - Le lot n°2 de l'accord-cadre ;
    - Le lot n°3 de l'accord-cadre.
  - n'est pas retenu.

### Article 9 - Signature de l'acheteur

A Beauvois-en-Cambresis,  
le .....

Le Président de la Communauté de  
Communes du Caudrésis-Catésis

Serge SIMÉON

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2024_48
Objet :	Décision N°2024/48 - Attribution de l'accord-cadre à bons de commande de services de transports collectifs pour les trajets des scolaires (lot n°1), culturels (lot n°2) et divers (lot n°3) pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20241204-DEC2024_48-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20241204-DEC2024_48-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : DEC2024.48.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20241204-DEC2024_48-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	731.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 décembre 2024 à 15h26min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 décembre 2024 à 15h26min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 décembre 2024 à 15h26min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 décembre 2024 à 15h35min29s	Reçu par le MI le 2024-12-04